

**Initier à l'ethnographie et au journal de terrain pour développer la  
réflexivité/auto-réflexivité des praticiens en devenir :  
présentation et analyse de deux expériences d'enseignement**

**Par Dany Bourdet, sociologue, professeur contractuel en Sciences de l'Éducation à  
l'Université Charles-de-Gaulle de Lille (Lille 3)**

Dans cette communication, nous commencerons par présenter les deux cours dans lesquels nous avons mis en œuvre ces expériences d'initiation à l'ethnographie et au journal de terrain, en évoquant préalablement les formations dans lesquelles ils s'inscrivent. Nous préciserons ensuite les fondements épistémologiques et théoriques de ces deux expériences en lien avec l'objet de l'enseignement : l'observation et l'analyse de situations et de pratiques éducatives ou de formation. Enfin, nous en dresserons un bilan : nous relèverons ici les difficultés rencontrées et soulignerons les enjeux de cette initiation à l'ethnographie et au journal de terrain auprès de professionnels en devenir dans les domaines de l'intervention sociale et de la formation d'adultes.

**Des cours d'observation dans les domaines de l'éducation, de la formation et du travail social**

Voyons tout d'abord quelles sont les caractéristiques des deux formations dans lesquelles nous enseignons l'observation. La Licence Sciences et Métiers de l'Éducation et de la Formation (SMEF), parcours métiers du Travail Social et de l'Insertion Sociale (TSIS), dispensée à l'Université Lille 3, a pour objectif de transmettre un ensemble de connaissances, de fournir un bagage théorique, mais aussi d'initier à la démarche de recherche et aux techniques d'enquête dans les champs de l'éducation et de la formation en général, et dans celui de l'intervention sociale en particulier. Le public est constitué majoritairement d'étudiants en formation initiale qui se destinent aux concours et aux métiers de l'intervention sociale. Il comprend également quelques professionnels en reprise d'études qui souhaitent approfondir leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences et/ou qui veulent évoluer dans leur emploi à travers une montée en qualification. Le Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes (DUFA), proposé conjointement par le service Formation Continue et

Éducation Permanente (FCEP) de l'Université Lille 3 et par le Centre Université-Économie d'Éducation Permanente (CUEEP) de l'Université Lille 1, est un diplôme de niveau III qui prépare aux métiers de la formation, de l'accompagnement et de l'insertion. Le DUFA a pour objectif d'initier aux méthodes permettant d'appréhender et d'analyser les dispositifs, les situations et les pratiques de formation, ainsi qu'à la méthodologie de projet et aux techniques d'intervention pour les actions de formation. Il vise aussi à fournir des connaissances en sciences humaines et de l'éducation, notamment par rapport aux publics adultes en situation d'illettrisme ou ayant de faibles niveaux de qualification et en matière de Formation Ouverte À Distance (FOAD). Le DUFA se prépare en alternance : un stage de 200 heures doit être réalisé dans un organisme de formation ou dans une structure (institution, entreprise ou association) faisant de la formation et comprendre au moins 30 heures de pratique pédagogique en face-à-face. Le public est constitué pour l'essentiel de demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle, mais il y a aussi parfois des formateurs en exercice qui viennent acquérir une qualification.

Dans le cadre de la Licence SMEF parcours TSIS, nous intervenons depuis plusieurs années dans le cours « Observation d'actions éducatives en travail social et insertion sociale ». Il s'agit d'un cours annuel où les étudiants doivent apprendre à élaborer et à mettre en œuvre un projet de recherche sur une action éducative réalisée au sein d'une structure relevant de l'intervention sociale, qui mobilise la méthode de l'observation *in situ*. Ils doivent également apprendre à rendre compte de leur recherche et des résultats produits en respectant les exigences de l'écriture scientifique. Dans ce cours, et par rapport au travail à réaliser, les étudiants ont à effectuer un stage d'un minimum de 30 heures au second semestre, le premier semestre étant consacré à l'élaboration du projet, notamment à travers la constitution et la lecture d'un corpus de textes scientifiques sur le sujet choisi. Dans le DUFA, nous intervenons, là encore depuis plusieurs années, en UC1 « Organisation, pratique et conduite de projet de formation ». Cette unité d'enseignement vise à ce que les stagiaires apprennent à s'informer sur l'environnement et sur le fonctionnement de l'organisme de formation ou de la structure où ils réalisent leur stage, à rechercher et/ou à produire des données sur le dispositif de formation qui les concerne, ainsi qu'à observer, rendre compte et analyser les situations et les pratiques qui y prennent place ; à travers cela, elle a aussi pour dessein de les amener à poser un questionnement professionnel et à formuler une piste d'action de formation potentielle, qui seront tous les deux ensuite développés en UC2 (cette unité porte le même intitulé que l'UC1, mais elle vise quant à elle à la préparation, à la mise en œuvre et à

l'évaluation d'une action de formation). Malgré des objectifs différents, ces deux enseignements ont en commun d'être centrés sur l'observation et l'analyse de situations et de pratiques d'éducation ou de formation.

### **Enseigner l'observation *in situ* et initier à l'ethnographie et à la tenue du journal de terrain**

Dans chacun de ces deux cours, il s'agit d'initier les apprenants à la méthode de l'observation *in situ*. Celle-ci est définie par Stéphane Martineau comme « *un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein de groupes en séjournant sur les lieux même où ils se déroulent* » (Martineau, 2005, p. 6). Pour notre part, nous préférons parler de « production et d'enregistrement » des données plutôt que de « cueillette » car les données ne pré-existent pas à l'œil du chercheur, ainsi que le faisait remarquer avec justesse Talcott Parsons (2000). Nous enseignons donc ici ce en quoi consiste concrètement l'observation *in situ* ainsi que les différentes tâches qu'elle implique : l'intégration sur le terrain d'enquête ; le choix d'un rôle par le chercheur entre observation et participation – observateur complet, participant observateur, observateur participant ou participant complet – selon sa position sur ce terrain (laquelle dépend de son statut : étudiant, stagiaire en formation, professionnel, etc.), puis la mise en œuvre de l'observation en fonction de ce choix ; l'enregistrement des données produites ; et enfin, la présentation, l'analyse et l'interprétation de ces données.

Par rapport à cet enseignement de la méthode de l'observation *in situ* appliquée à des situations et des pratiques éducatives ou de formation, nous avons choisi d'initier les étudiants et les stagiaires à la démarche ethnographique et à la tenue du journal de terrain. La démarche ethnographique permet en effet de connaître de l'intérieur les situations et les pratiques étudiées et de restituer le sens que confèrent à ces situations et ces pratiques les différents acteurs qui y prennent part. De manière plus générale, le recours à cette démarche dans le champ de l'éducation et de la formation et dans celui de l'intervention sociale permet d'appréhender de l'intérieur des institutions et des organisations pour en saisir le fonctionnement :

*« L'ethnographe s'attache à étudier un contexte, à comprendre une organisation, ses routines, les différents rôles présents ; il ne regarde pas seulement les publics, les strates inférieures de l'organisation, mais l'ensemble de celle-ci du haut jusqu'en bas.*

*Il s'attache à découvrir la réalité derrière les discours officiels, l'affichage, les bonnes intentions.* » (Payet, 2005, p. 168)

L'intérêt heuristique de l'ethnographie est de donner à voir et à comprendre les situations et les pratiques étudiées dans toute leur complexité et en les rattachant aux différentes dimensions constitutives du contexte dans lequel elles prennent place :

*« Si l'ethnographie a un intérêt, c'est bien de montrer l'action dans son caractère incertain, inachevé, réversible, de saisir des acteurs pluriels, ambivalents, pris dans des dilemmes. C'est aussi d'articuler différentes échelles et plans de l'action, en passant du local au global (Geertz 1983), en conjuguant la scène observée avec d'autres scènes absentes au moment de l'observation, mais présentes dans une dynamique processuelle, dans les expériences passées ou les projections des acteurs (Strauss 1992). »* (Ibid., p. 173)

Afin de mener à bien un travail d'observation *in situ* mobilisant l'approche ethnographique, nous demandons aux étudiants et aux stagiaires de tenir un journal de terrain ou plus globalement un journal de recherche (Morvillers, 2005 ; Hess, 2006), dans lequel seront consignées les notes d'observation, les réflexions et les pistes d'analyse, etc. La tenue d'un tel journal permet en effet, entre autres, de prendre du recul par rapport aux situations et aux pratiques observées sur place et donc de les décrire à travers une écriture objectivante, ainsi que de conserver la trame de l'enquête de terrain, si ce n'est de la recherche dans son ensemble. L'initiation à l'approche ethnographique et à la tenue du journal de terrain vise ainsi à développer la réflexivité des étudiants et des stagiaires à propos des situations et des pratiques éducatives ou de formation qu'ils ont choisies d'étudier, voire leur auto-réflexivité pour ceux d'entre eux qui sont déjà acteurs de ces situations. Il s'agit aussi de développer chez eux, en tant que futurs professionnels de l'intervention sociale ou de la formation d'adultes, une posture d'auto-réflexivité et de leur fournir un outil – le journal de terrain ou de recherche – permettant de la mettre en œuvre.

L'analyse des données produites sur les situations et les pratiques étudiées s'inspire de la démarche de l'analyse inductive générale telle qu'elle a été décrite par Mireille Blais et Stéphane Martineau (2006). Ceux-ci la définissent de la manière suivante :

*« L'analyse inductive générale est définie comme un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche. Elle s'appuie sur différentes*

*stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes.* » (Ibid., p. 3)

Cette démarche est vue en détail avec les étudiants de Licence. Elle n'est par contre qu'esquissée avec les stagiaires du DUFA à travers la « pré-analyse des données » : « *La pré-analyse désigne habituellement l'organisation du corpus de la recherche, c'est-à-dire l'ensemble des informations à interpréter. À ce stade, le chercheur se familiarise avec le matériel, s'en laisse pénétrer, il essaie d'en comprendre la logique et le sens* » (Deslaurier et Mayer, 2000, p. 147).

Nous abordons la démarche de l'analyse inductive générale en faisant référence à l'anthropologie interprétative de Clifford Geertz (2003) car toutes deux s'articulent à une approche herméneutique, c'est-à-dire qu'elles s'attachent à restituer les significations et en construire une interprétation. En outre, c'est principalement l'anthropologie interprétative de Clifford Geertz qui sous-tend notre conception de l'ethnographie, à savoir que celle-ci doit fournir une « description dense » des situations et des pratiques étudiées en vue de rendre compte non seulement de ce qui se passe mais aussi du sens que les acteurs donnent à ce qu'ils font et à ce qu'ils vivent. À ce propos, rappelons ici brièvement qu'elle est l'approche prônée par Clifford Geertz dans le cadre de la « description dense » :

*« Les pratiques sociales sont des actions symboliques qu'il faut analyser comme des "textes" et déchiffrer comme des interprétations d'interprétations prises en réseaux. La culture est analogue à ce texte lu "par-dessus l'épaule des indigènes". Bref, Geertz défend une anthropologie interprétative définie comme un "constructivisme symbolique". »* (Assayag, 2007, p. 337)

Plus récemment, notre conception de l'ethnographie s'est également nourrie quelque peu de l'ethnométhodologie, dans la mesure où celle-ci vise à la connaissance et à la compréhension des pratiques ordinaires observées en situation. Le but de l'ethnométhodologie, tel qu'il avait été établi par son créateur Harold Garfinkel, est en effet de « [...] fournir une description rigoureuse et détaillée des structures élémentaires de l'agir en commun » (Ogien, 2008, p. 809). À la différence toutefois de la « description dense » de Clifford Geertz, il s'agit ici de rendre compte de l'action en commun et de son déroulement dans son contexte social immédiat, c'est-à-dire local, en étant indifférent aux données historiques et macro-sociales, et donc sans s'intéresser la signification générale qu'elle revêt

puisque « [...] *la description de ce qui fait d'une action en commun le type d'action qu'elle est doit être analytiquement déliée de toute forme d'interprétation au sujet de la signification que prend cette action dans le monde social "réel"* » (Ibid., p. 209). Le recours à cette perspective nous a dès lors semblé intéressante pour : d'une part, sensibiliser les étudiants et les stagiaires à la nécessité d'étudier les pratiques et leurs fondements en s'intéressant aux « allants de soi », ainsi qu'au caractère co-construit de toute situation sociale ; d'autre part, éviter toute forme de sur-interprétation des pratiques étudiées en situation.

### **Vers une réflexivité/auto-réflexivité sur les situations et les pratiques : difficultés et enjeux**

Initier à l'ethnographie et au journal de terrain dans le cadre de deux cours ayant en commun d'être centrés sur l'observation et l'analyse de situations et de pratiques éducatives ou de formation a pour finalité, comme nous l'avons déjà mentionné, de permettre aux étudiants et aux stagiaires de développer leur réflexivité/auto-réflexivité sur ces situations et ces pratiques. Néanmoins, nous nous confrontons ici à deux difficultés majeures. La première est la difficulté à amener les étudiants et les stagiaires à décentrer leur regard par rapport aux situations et aux pratiques étudiées, c'est-à-dire à ne pas les aborder du point de vue du professionnel et à ne pas considérer que celui-ci, mais au contraire à se distancier de ce point de vue et à l'interroger. Cette difficulté peut s'expliquer par le fait que les étudiants et les stagiaires tendent à se projeter en tant que futurs professionnels et à chercher en conséquence à se socialiser avec les manières de voir et de faire des praticiens qu'ils observent en situation. La nécessité de distanciation se heurte ainsi à la volonté d'identification. La seconde difficulté se rapporte, quant à elle, à la tenue rigoureuse du journal de terrain. En effet, il n'est pas évident pour les étudiants et les stagiaires de rédiger de façon régulière et minutieuse un journal de terrain. Toutefois, s'ils réussissent à l'issue de leurs premières observations sur le terrain à s'organiser et à s'imposer une certaine discipline pour et dans la rédaction de leur journal, ils parviennent ensuite à le tenir de façon rigoureuse. Enfin, signalons que certains étudiants et stagiaires ne voient pas, pour leur part, l'intérêt de rédiger un journal de terrain ; et parmi eux, beaucoup ne comprennent d'ailleurs pas en quoi cet outil de recherche est tout aussi valable scientifiquement que d'autres outils tels que le questionnaire ou l'entretien : il s'agit, dans ce cas, de leur démontrer la scientificité et l'utilité de cet outil.

Malgré les difficultés évoquées, il nous semble pertinent et important d'initier les étudiants et les stagiaires à la démarche ethnographique et à la tenue du journal de terrain car il s'agit là d'une posture et d'une technique qui sont particulièrement propices à la construction de la professionnalité dans les domaines de l'intervention sociale et de la formation d'adultes, à travers l'élaboration d'une connaissance et d'une réflexion objectivées sur les pratiques et les situations professionnelles. En effet, la connaissance et la compréhension, scientifiquement construites de l'intérieur, de situations et de pratiques éducatives ou de formation peuvent être mobilisées par le futur professionnel ou par le professionnel en exercice afin de mieux appréhender, avec davantage de recul, les situations et les pratiques constitutives de son activité quotidienne.

## **Bibliographie**

- Assayag Jackie, « Clifford Geertz (1926-2006). L'anthropologie interprétative souveraine », *L'Homme*, n°182, 2007, pp. 233-239.
- Blais Mireille, Martineau Stéphane, « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, vol. 36, n°2, 2006, pp. 1-18.
- Deslaurier Jean-Pierre, Mayer Robert, « Chapitre 6. L'observation directe », in Mayer Robert et al., *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaetan Morin Editeur, Montréal-Paris, 2000, pp. 135-157
- Geertz Clifford, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », in Céfai Daniel, *L'enquête de terrain*, MAUSS, La Découverte, Paris, 2003, pp. 208-233.
- Hess Rémi, « La pratique du journal, comme construction du moment interculturel », *Paidagogika renmata sto aigaiio*, Teukos 2, 2006, pp. 68-82.
- Martineau Stéphane, « L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites », *Recherches qualitatives*, hors série n°2, 2005, pp. 5-17.
- Morvillers Jean-Manuel, « Le journal d'exploration », *Revue européenne d'ethnographie de l'éducation*, vol. 4, 2005, pp. 83-91.
- Ogien Albert, « À quoi sert l'ethnométhodologie ? », *Critique*, n°737, 2008, pp. 804-820.

5ème congrès de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS)  
« Construction, Transformation et Transmission des Savoirs : les enjeux pour l'intervention sociale », 2-5 juillet  
2013, Institut Régional du Travail Social (IRTS) du Nord-Pas-de-Calais, Lille

- Parsons Talcott, « La théorie systématique », in Berthelot Jean-Michel, *Sociologie : Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*, De Boeck, Bruxelles, 2000, pp. 267-273.
- Payet Jean-Paul, « Moralisme et expertise : la double tentation de l'ethnographie », *Éducation et Sociétés*, n°16, 2005, pp. 167-175.